

**LE BVES AVEC SON PROGRAMME
DE SANTE ET DROITS DE LA
REPRODUCTION DES
ADOLESCENTS ET DES JEUNES EN
SITUATION DIFFICILE**

1. BREVE PRESENTATION DU BVES

Le Bureau pour le Volontariat au service de l'Enfance et de la Santé, "BVES" est une organisation sans but lucratif, créée le 06 mars 1992 par une équipe des Volontaires travailleurs pour la protection, l'éducation et la santé des enfants.

Suite

La création d'une équipe pluridisciplinaire (juristes, psychologues, pédagogues, médecins, infirmiers, nutritionnistes, sociologues, etc) animée par la seule volonté de contribuer à la promotion, à la protection et à la défense des droits fondamentaux des enfants ayant été victimes de violations de leurs droits fondamentaux (enfants en situation de rue, filles en exploitation sexuelle, enfants réfugiés ou déplacés non-accompagnés et enfants associés aux forces et et groupes armés).

Le BVES construit un programme psychosocial et sanitaire d'accompagnement de ces enfants (filles et garçons).

2. BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME BVES DE SANTE ET DROIT DE LA REPRODUCTION DES ADOLESCENTS ET JEUNES EN SITUATION DIFFICILE

Le BVES s'est vite rendu compte que la catégorie d'enfants (âgés entre 10 et 18 ans) dont il s'occupait étaient confrontés aux difficultés particulières pour accéder aux soins de santé sexuelle et de la reproduction (SSSR).

Le Département de santé du BVES a initié les services de base ci-après:

1. les unités des soins de santé et de nutrition (USS-N) pour les filles et pour les garçons afin de faciliter l'accès de chaque enfant aux soins

2. l'éducation sexuelle visant à fournir des informations et à promouvoir des attitudes saines chez les enfants et jeunes adolescents, filles et garçons.
3. l'éducation aux droits de l'enfant et aux droits humains

Malgré cette initiative, le Programme est resté confronté à des nombreux défis, notamment:

1. L'insuffisance de formation du staff chargé du programme (infirmiers, médecins, assistants sociaux, psychologues, assistants juridiques, etc.)

2. Insuffisance de matériels
d'éducation
3. La rareté du soutien financier